
ICANN81 | Réunion générale annuelle – Réunion conjointe : Conseil d'administration de l'ICANN et ccNSO
Mardi 12 novembre 2024 – 16h30 à 17h30 TRT

LISA SAULINO :

Pour les panélistes, venez vous asseoir à la table. Nous allons commencer dans deux minutes. Merci. Nous allons lancer la séance, veuillez lancer l'enregistrement.

Bonjour, je m'appelle Lisa Saulino et je suis la personne en charge de la participation pour cette séance. Bienvenue à la session conjointe entre le Conseil d'Administration et l'organisation de soutien aux extensions géographiques. Veuillez noter que cette séance est enregistrée et suit les normes de comportement attendu de l'ICANN ainsi que la politique anti-harcèlement de l'ICANN.

L'interprétation pour cette séance comprendra l'anglais, le français, l'espagnol, le chinois, le russe et l'arabe. Veuillez annoncer votre nom pour l'enregistrement et la langue dans laquelle vous allez vous exprimer si vous parlez une autre langue que l'anglais. Veuillez parler à un rythme raisonnable.

Cette discussion porte sur le Conseil d'Administration et la ccNSO, donc nous ne prendrons pas de questions de personnes n'appartenant à aucune de ces organisations.

Je vais donner la parole à la présidente Tripti Sinha.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

TRIPTI SINHA :

Bonjour, merci beaucoup. Bienvenue à tout le monde pour cette séance conjointe du Conseil d'Administration et de la ccNSO. C'est la dernière réunion de la journée et nous avons hâte de tenir cette discussion honnête avec vous et d'avoir un vrai dialogue entre ces deux parties. Nous sommes très heureux et heureuses d'être ici.

Je vais donner la parole à Patricio qui présidera cette séance. Patricio, vous avez la parole.

PATRICIO POBLETE :

Merci beaucoup et bienvenue à tout le monde. Lors de cette semaine, je suis toujours tiraillé entre le Conseil d'Administration et la ccNSO. Je suis ravi de pouvoir être ici aujourd'hui, je n'ai pas à faire ce choix.

Avant de passer aux questions, je ne sais pas si Alejandra a quelque chose à dire.

ALEJANDRA REYNOSO :

Je suis très heureuse d'être ici avec vous et très heureuse d'avoir cette discussion. Merci de nous de nous accueillir.

PATRICIO POBLETE :

Merci beaucoup.

Nous avons une question de la part du Conseil d'Administration et plusieurs questions du conseil de la ccNSO. Nous allons commencer par la question du Conseil d'Administration.

En sachant que la ccNSO a un comité, le SOPC, le comité permanent de stratégie et de planification opérationnelle, qui a bien travaillé ces dernières années sur des opinions sur le budget et des questions liées à cela, quel est l'avis du SOPC et de la ccNSO en général sur la situation actuelle de l'ICANN, en particulier cette situation financière ? Est-ce que vous avez quelque chose à nous dire sur le futur financier de l'ICANN ?

ALEJANDRA REYNOSO : Merci beaucoup, Patricio, d'avoir lu cette question. Nous avons Andreas, le président du SOPC.

ANDREAS MUSIELAK : Merci beaucoup.

La direction est Irina, vice-présidente du SOPC, et moi-même, Andreas Musielak. Je vais vous présenter très rapidement le SOPC, le comité permanent de stratégie et de planification opérationnelle, qui a été créé en 2008, qui donne des mises à jour sur les budgets et les opérations assez régulièrement. Nous faisons partie intégrante de la ccNSO et nous travaillons conjointement avec la ccNSO sur ces sujets.

Nous avons discuté samedi dernier et nous avons discuté avec les membres en ligne également pour savoir comment réduire ce stress financier actuel, peut-être pour les personnes dans le public. Pour l'exercice fiscal 2024, nous sommes en déficit dont nous avons parlé, mais qui est couvert par les réserves dont nous disposons. Et pour le prochain exercice fiscal, nous prédisons également un déficit. C'est une situation assez alarmante. Cependant, je pense qu'en regardant notre

historique, ce n'est pas la première fois. Nous sommes ici depuis 2008 et nous avons donc des connaissances sur ces sujets. En réalité, les coûts les plus importants sont les coûts du personnel. Ce que nous pouvons dire, c'est peut-être qu'il faut adapter les coûts du personnel et les répartir sur différents projets.

Lorsque j'ai commencé il y a 10 ans... Nous avons 460 membres du personnel aujourd'hui, mais c'était la moitié il y a 10 ans. À ce moment-là, un tiers du budget représentait les coûts du personnel et désormais, nous sommes à 57 % du budget total de l'ICANN. C'est là-dessus qu'il faut se concentrer si on veut résoudre cette situation. Je ne parle pas ici de réduire les membres du personnel, mais de répartir les budgets de manière adéquate.

Nous savons que nous avons cette nouvelle série des gTLD qui va commencer. Nous avons des membres du personnel qui avaient été embauchés pour l'ancienne série. Ça s'est arrêté en 2014. Mais désormais, nous avons dû embaucher pour la nouvelle série à venir.

J'ai participé à beaucoup de sessions de l'ICANN et c'est mon point de vue personnel. Bien sûr, on parle de quantité. Lorsque l'on augmente le nombre de membres du personnel, bien sûr que c'est important, mais il faut peut-être réfléchir d'abord à la qualité lorsque l'on regarde les coûts liés aux membres du personnel.

Je vais donner la parole à Irina, puis je reviendrai à d'autres suggestions que nous pourrions vous donner. Irina, s'il vous plaît.

IRINA DANELIA :

Merci beaucoup. Je suis vice-présidente du SOPC.

Le SOPC a fourni plusieurs commentaires dans le cadre des commentaires publics sur le plan opérationnel et le plan stratégique ainsi que budgétaire de l'ICANN, et nous savons qu'il y a beaucoup de points sur ces commentaires qui se répètent, en particulier sur la question financière.

Le premier point est lié à l'importance du fonds de réserve. Nous avons souligné cette importance plusieurs fois comme pilier de la stabilité financière de l'ICANN. Pour le moment, le fonds de réserve est au-delà des dépenses annuelles ciblées que nous avons pour objectif. Mais au sein du SOOC, nous avons cette discussion de savoir s'il faut augmenter le total du fonds de réserve, d'avoir plus de réserve nous garantit une stabilité financière.

Notre deuxième suggestion est liée aux stratégies des investissements. Nous savons que nous avons des fonds en tant qu'ICANN pour des stratégies d'investissement. Mais en prenant en compte l'augmentation de l'inflation, nous nous demandons si nous avons vraiment trouvé des gains dans ces investissements ou si l'inflation qui a été présente ces dernières années n'a pas créé l'effet inverse.

En ce qui concerne les revenus attendus, le SOPC a évalué les scénarios plus optimistes et des scénarios plus conservateurs en ce qui concerne les projections des revenus attendus. Nous nous attendons à recevoir des revenus assez importants, mais nous préférons garder une approche assez conservatrice pour ne pas être trop optimistes.

Les fonctions IANA sont absolument fondamentales pour les ccTLD. Le SOPC pense que les opérations et les fonctions IANA sont absolument fondamentales pour la sécurité et les projections financières de l'ICANN. Et les fonctions de l'IANA doivent être réservées pour assurer son bon fonctionnement.

Andrea a déjà parlé du contrôle du nombre de membres du personnel et du contrôle des dépenses, qui sont au cœur de nos préoccupations.

Et peut-être que le dernier point à mentionner, c'est la priorisation et les rapports, puisque cette priorisation a été mise en œuvre à l'ICANN, mais nous voyons qu'elle pourrait être encore améliorée pour nous assurer que les efforts soient concentrés sur les projets les plus importants. Les rapports montrent comment la communauté de l'ICANN peut s'améliorer sur les projets les plus importants.

Je vais m'arrêter ici et je rends la parole à Andreas.

ANDREAS MUSIELAK :

Merci beaucoup. C'est un résumé très succinct de tout ce que nous avons fait ces trois dernières années. Nous avons bien sûr des rapports bien plus détaillés sur nos activités. Nous avons discuté de sujets assez simples en réalité, des points qu'il nous faut prendre en considération.

Le premier point dont je voulais parler, ce sont par exemple les contrats de consultant, les contrats temporaires. Nous avons beaucoup de concurrence dans ce milieu. Nous savons que nous dépensons beaucoup d'argent sur les services externes et je pense qu'ici, il faut se

concentrer sur la concurrence, essayer de trouver de meilleures solutions plus efficaces en termes des coûts.

Il y a également d'autres choses qu'on pourrait faire, comme d'encourager le personnel à réduire les coûts. Nous avons discuté de cela au sein du SOPC. Et bien évidemment, il peut y avoir des formats de primes qui peuvent être mis en œuvre pour récompenser les personnes qui réduiraient leurs coûts. Par exemple, vous pouvez réduire les salaires et recevoir des primes si besoin. Voici cette procédure de mise en œuvre.

Ce qui est très important à garder à l'esprit, c'est que nous avons vu cela lors de la pandémie de la COVID. En réalité, nous n'avons pas eu beaucoup de changements depuis cette période et il est très clair du point de vue de la SOPC que si nous travaillons plus longtemps que prévu sur certains projets, il nous faut réviser ces projets. Il nous faut évaluer les bénéfices de ces projets. Est-ce que nous en avons vraiment besoin pendant plus de trois ans ? Si oui, il faut peut-être reprioriser ces projets. Ce sont des choses qui peuvent paraître peut-être simples, mais qui méritent d'être dites.

Maintenant, j'ai une question à poser au Conseil d'Administration. Puisque nous sommes un conseil qui a été créé en 2008, nous envoyons des rapports tous les ans et nous recevons des réponses de l'ICANN. La question c'est : qu'est-ce qu'on peut faire pour que nos commentaires et nos révisions soient pris en compte d'une meilleure manière ? Puisque lorsque l'on voit les prédictions de l'exercice fiscal 2025, nos recommandations n'ont pas été prises en compte. Est-ce qu'il y a d'autres systèmes qu'on pourrait mettre en place pour alerter de

meilleure manière les difficultés qui sont prévues et éviter cette situation de crise financière ?

PATRICIO POBLETE :

Merci beaucoup. Je crois que Danko a des commentaires.

DANKO JEVTOVIC :

Merci beaucoup pour cette discussion très intéressante. Je pense que Patricio ne sera pas très heureux si je réponds à tous les points qui ont été faits par le SOPC puisque cela prendrait beaucoup trop de temps. Mais je vois que cette question a été très bien formulée pour utiliser la capacité de discuter avec le Conseil d'Administration. Je vais me concentrer sur les points les plus importants de votre exposé ici.

Tout d'abord, le comité financier du Conseil d'Administration est très reconnaissant du travail du SOPC, de ce qu'ils ont fait depuis toutes ces années, des améliorations que l'on voit grâce à votre travail. Même si parfois nous ne changeons pas nos plans en fonction de vos révisions, nous adaptons la manière dont nous rapportons à la communauté les finances et nous lisons et prenons en compte vos commentaires. Soyez-en assurés.

Ensuite, quelques points pratiques. Le fonds de réserve a été créé pour pouvoir compenser les pertes de cette année et de cet exercice fiscal. Si je me rappelle, nous avons un peu moins de 5 millions dans ce fonds de réserve et nous avons mis de l'argent dans un fonds opérationnel qui pourra être utilisé pour le développement du programme des nouveaux gTLD. Le comité des finances se concentre bien sûr sur le contrôle des

fonds opérationnels et des fonds de réserve, et nous espérons que nous n'aurons pas besoin de trop les utiliser. Bien sûr, nous avons des politiques d'investissement là-dessus.

Sur votre conseil au niveau des opérations, comme vous savez, le Conseil d'Administration supervise. Ce n'est pas quelque chose que je peux discuter à ce moment, mais je pense que Curtis va rencontrer les parties prenantes les plus importantes. La ccNSO est incluse dans ce groupe ainsi que le SOPC. Le Conseil d'Administration va focaliser ses priorités pour optimiser justement les coûts afin de trouver des manières plus efficaces avec lesquelles nous allons pouvoir fonctionner.

Les coûts personnels sont une grande partie des coûts généraux. Nous comprenons très bien la position des extensions géographiques. Nous savons très bien que le travail n'est pas toujours alloué du côté des gTLD, mais le niveau de travail est le même. Le travail qui a été fait est le travail de l'organisation et encore une fois, le travail qui a été mis en œuvre pour Sally a été important dans ce sens.

Nous avons aussi nos stratégies d'investissements. Nous en sommes à une phase de révision. Nous avons commencé un RFP pour utiliser des conseils indépendants. Nous allons repenser ces stratégies d'investissement. Nous avons des gains résultant des investissements, mais nous allons de toute façon revoir toutes ces stratégies parce que ce nouveau programme de gTLD va nous apporter des fonds supplémentaires. Des efforts seront faits dans ce sens par l'équipe des finances.

Je voulais rajouter aussi que les fonctions IANA et la PTI sont aussi incluses dans ce système. Il est très bien financé. Sachez que nous allons prioriser ce travail avec le Conseil d'Administration.

PATRICIO POBLETE :

Nous avons préparé un sommaire qui nous a permis d'en arriver à des conclusions. Sachez que nous prenons tout en considération.

Tout d'abord, avant de continuer, je voudrais profiter de la présence de mes collègues pour mentionner que nous avons dans cette salle Nick et Byron, les deux candidats pour le siège 12. Un d'entre eux sera là au Conseil d'Administration la prochaine fois. Comme on dit, si on perd, mais surtout si l'on gagne, bonne chance pour la prochaine fois.

Je vais demander maintenant à Alejandra Reynoso de présenter la question émanant de la ccNSO.

ALEJANDRA REYNOSO :

Merci Patricio. Nous avons des questions pour vous. Laissez-moi regarder la liste.

Sachant que les membres du Conseil d'Administration sont actifs dans divers comités, groupes de travail et caucus, et sachant que les membres du Conseil d'Administration se retirent régulièrement, que ce soit en fin de mandat ou pour d'autres raisons, est-ce que le progrès et la continuité des groupes plus petits en particulier... Excusez-moi, mais nous voulons conserver cette continuité et nous ne voulons pas perdre de temps avec le travail de ces groupes. À qui devrait-on passer la parole ?

PATRICIO POBLETE : Il y a toujours des moments où les membres quittent le Conseil d'Administration et d'autres prennent leur place. Et bien sûr, les affaires continuent. Parfois, il y a des départs qui sont inattendus. Je vais demander à ma collègue Sarah Deutsch de nous expliquer comment le Conseil d'Administration se prépare pour ces situations. Comment gère-t-on ces départs inattendus ?

SARAH DEUTSCH : En fait, le comité de gouvernance du Conseil d'Administration doit réfléchir sur cela. Le BGC se préoccupe de ces problèmes, de ces enjeux. Nous avons un cadre de travail qui a été mis en œuvre pour remplacer ces personnes avec des personnes qui correspondent aux profils recherchés. Votre question relève des éléments importants. Nous savons que ces changements sont parfois perturbants, mais le travail continue.

Tout d'abord, nous avons un système qui nous permet de désigner des alternes, des personnes qui peuvent remplacer les personnes sortantes. Nous nous assurons toujours d'essayer d'avoir la personne avec le bon profil pour prendre la place du sortant. En attendant, nous voulons nous assurer que le Conseil d'Administration ait un bon mélange de profils, que ce soit d'expertises ou de connaissances. Nous voulons avoir des membres du Conseil d'Administration qui aient des profils différents, qui aient des expertises différentes. Nous avons des comités et nous avons des rotations. Nous avons de la formation pour les membres du Conseil d'Administration. Lorsque quelqu'un doit

commencer une nouvelle tâche, il y a des formations qui sont ouvertes. Nous avons aussi des liaisons au Conseil d'Administration et nous encourageons la communauté à amener des personnes et former ces personnes, apporter de nouvelles expertises et, bien sûr, former les nouveaux entrants pour qu'ils puissent être au courant des enjeux et des questions en cours.

DANKO JEVTOVIC :

Je me retire du Conseil d'Administration. Je suis le vice-président. Mon rôle est de soutenir le président. Nous avons eu des élections au sein du Conseil d'Administration et Chris Chapman a été sélectionné par le Conseil d'Administration afin de devenir le nouveau vice-président. Nous avons travaillé sur cela. Le processus de transition a été positif. Ce rôle est un rôle de leader, mais aussi un rôle de travail au sein des comités. Les comités sont soutenus par du personnel, par des experts qui connaissent bien, des équipes. Ce processus nous permet d'utiliser l'expertise des différents membres du Conseil d'Administration, de toutes les personnes qui ont des positions de leaders. Pour moi, par exemple, je présidais le comité des finances pendant cinq ans et bien sûr, c'était de ma compétence. Mais nous avons un Conseil d'Administration assez important, donc il y a toujours des experts lorsque cela est nécessaire. Nous travaillons, les processus sont déjà mis en place, nous avons des experts, nous avons une rotation, ce qui permet aux comités de mieux travailler et nous pouvons mieux contribuer. Nous pouvons travailler à un plus haut niveau.

En partant, je sais très bien que le Conseil d'Administration va se porter très bien et que le travail va continuer. Voilà, c'est mon expérience personnelle. Merci Patricio.

PATRICIO POBLETE : Chris, vous voulez prendre la parole ?

CONFORMITÉ CONTRACTUELLE : Merci. Merci Danko pour votre très bonne explication.

La raison pour laquelle nous avons posé cette question, nous voulions parler de cette liaison vis-à-vis de la communauté. Et le fait d'avoir un alterne, c'est une très bonne question. Il nous faut faire cela. Il faut accepter cela. Je ne pense pas que ce soit un problème en fait. Il y a des tâches de travail importantes pour les membres du Conseil d'Administration.

Pour revenir sur votre question sur les comités, j'ai deux questions. Lorsqu'il s'agit des comités des finances et des comités d'audit, il y a des personnes qui logiquement ont le profil d'expert nécessaire. Mais lorsqu'il s'agit des autres comités qui, eux aussi, ont des rôles importants, ce sont des comités qui sont nécessaires au sein de l'ICANN. C'est un peu plus compliqué dans ce cas-là.

Aussi, je comprends bien qu'il faut faire une rotation entre les membres. C'est très important, mais ce n'est pas suffisant de reconnaître que d'ici la fin de l'année prochaine, par exemple, il y a monsieur x qui va se retirer, donc il faut trouver la personne qui va le remplacer. Nous avons deux ans de toute façon. Je vais inventer un nom, Fred. Fred, vous êtes

la personne qui nous semble parfaite pour être à la présidence de tel comité. On veut que vous fassiez la rotation entre ce comité, cet autre comité, cet autre comité pendant deux ans. Je vous donne juste un exemple. Je sais comment cela fonctionne, je pense que cela fonctionne bien d'ailleurs. Ce que vous a dit Sarah tout à l'heure m'a fait penser à cela. Je vous remercie.

TRIPTI SINHA :

Nous avons des projections. Et depuis que vous êtes parti du Conseil d'Administration, nous avons ce que nous appelons des observateurs. Il y a des personnes qui vont dans les comités et qui ont ce rôle d'observateurs.

SARAH DEUTSCH :

La rotation n'est pas quelque chose d'obligatoire. Nous avons besoin d'un bon mélange de différentes personnes. Pour tous les comités, nous avons besoin de gens qui aient des expériences ou des expertises différentes. C'est important dans le côté organisationnel. Nous avons encouragé les gens justement à rejoindre différents comités. Nous avons eu assez de chance ; par exemple avec le comité des audits et aussi au comité des finances, nous avons des personnes très qualifiées. En fait, ce n'est pas un problème comme ce l'était dans le passé.

CHRIS CHAPMAN :

La qualité de l'expérience de l'intégration des nouveaux directeurs. L'investissement, par exemple, dans la formation et dans tout ce que l'on doit faire pour accueillir notre nouveau PDG, cet [inaudible] est

excellent. Il y a des évaluations quand même assez compliquées qui sont existantes. J'aurais aimé voir tous ces documents alors que je suis arrivé au Conseil d'Administration. Il y a maintenant des documents très précis, très à jour. Je pense que c'est une bonne nouvelle étape.

PATRICIO POBLETE : Quelqu'un d'autre ?

EDMON CHUNG : Je pense que cette documentation que l'on reçoit, c'est un bon exemple. Quand je suis venu, je faisais partie du groupe de travail sur les IDN et l'UA et j'ai pu rajouter toutes les documentations sur lesquelles on avait travaillé pendant deux ans. J'ai pu faire passer ces informations à Maarten quand il a pris ce poste. Il faudrait que ce système devienne systématique. Ce serait utile. Même aujourd'hui, notre interaction avec la communauté à travers ces groupes de travail passe par l'UASG. Dans cette réunion d'ailleurs, j'ai pu passer le bâton à Maarten. Les documents dont nous avons la possession, c'est peut-être de cela dont vous parlez.

CHRIS DISSPAIN : Je peux vous dire que la personne qui va obtenir le siège 13 de la ccNSO et le siège du Conseil d'Administration aura toujours des conflits avec les gTLD. Nick et Byron ont des affaires avec les gTLD. Nous avons des experts au sein du Conseil d'Administration qui ont des conflits. Si nous avons des réunions qui évaluent les conflits, ces personnes-là doivent quitter la salle. Nous avons déjà eu des cas où lorsque nous nommions

des membres du Conseil comme experts sur des sujets, il fallait les avoir dans la salle. Et lorsque nous avons créé la première série de gTLD, c'était de faire une différence entre les personnes qui sont impliquées dans les discussions et les personnes qui ont un droit de vote. Je ne me rappelle pas d'une personne qui était avec moi au sein du Conseil d'Administration qui n'était pas stricte sur les conflits, mais je crois qu'il faut absolument prendre cela en compte dans les nouvelles séries de gTLD parce que sinon, il y aura un danger où on se retrouve avec des membres du Conseil qui ne peuvent pas vous donner l'expertise nécessaire à cause d'enjeux de conflit.

TRIPTI SINHA :

Merci Chris. Je crois que l'histoire se répète en réalité. Vous étiez là lors de la dernière série et vous avez vu tous les problèmes que nous avons eus. Nous avons créé ce comité du conflit d'intérêts, qui est un comité très strict sur leur travail, qui évalue les conflits d'intérêts. Chris Chapman d'ailleurs fait partie de ce comité. Je vais lui donner la parole.

CHRIS CHAPMAN :

Merci Tripti. Je crois que Chris était là lors de la dernière séance du groupe de travail puisque nous avons créé ce sous-groupe. Et en tant que Conseil d'Administration, nous reconnaissons vraiment ce point que vous avez soulevé. Il faut absolument prendre une approche plus nuancée, plus calibrée en ce qui concerne les conflits d'intérêts pour éviter un effet boule de neige, parce que nous avons un vrai défi ici, de trouver un équilibre entre les conflits très clair, de faire face à ces enjeux de calendrier et d'utiliser les connaissances de ces experts qui sont

absolument fondamentales pour le travail du Conseil. Nous comprenons qu'il y a une vraie frustration dans cette situation et nous la prenons en compte.

PATRICIO POBLETE : Est-ce qu'on passe à la prochaine question ? Oui, s'il vous plaît.

ALEJANDRA REYNOSO : La prochaine question porte sur les modifications des statuts constitutifs. Quelles seront les prochaines dates butoirs ? Quel est l'échéancier ? Est-ce que cela fait une différence si la requête est le résultat d'un processus d'élaboration des politiques et d'un groupe de travail et d'une révision ou qui est requise par les SO ou les AC ? Tout ceci parce que nous voulons vraiment comprendre les étapes et les personnes qui sont impliquées dans ce processus pour pouvoir comprendre ce processus de commentaires publics sur les modifications des statuts constitutifs.

PATRICIO POBLETE : Nous avons vu cette question et il y a un processus qui est très détaillé. Vous avez même accès à des graphiques pour vous expliquer comment ce processus fonctionne.

Tout d'abord, lorsque l'on décide qu'il doit y avoir un amendement fait aux statuts constitutifs, la question est d'où vient cette idée du changement des statuts. Est-ce qu'elle vient de la communauté, peu importe de quelle partie de la communauté ? Il y a des possibilités que cela reste seulement un point de vue reconnu, que nous reconnaissons

que cela existe. Il faut déjà passer par là : reconnaître qu'il y a un manquement dans les statuts. Nous avons demandé à l'équipe juridique de créer un guide sur les statuts pour permettre d'éclairer les manquements découverts.

Est-ce que nous avons quelqu'un ici de l'équipe juridique de l'ICANN pour expliquer à quoi va ressembler ce guide des statuts ? Est-ce qu'on peut avoir un micro, s'il vous plaît ?

SAMANTHA EISNER :

Sam Eisner de l'équipe juridique de l'ICANN.

Ce que nous allons faire dans ce guide, c'est de revenir sur le moment où l'enjeu est soulevé ou la question est soulevée jusqu'à ce que le Conseil d'Administration décide de lancer une période de commentaires publics, tout d'abord parce qu'il y aura des différences basées sur la manière dont le processus prendra forme en fonction de si cette idée vient d'un groupe de travail individuel, d'un groupe de travail intercommunautaire, etc. Il y aura différentes options en fonction de ce processus.

L'idée, c'est de pouvoir identifier si les recommandations viennent de tel endroit ou comment écrire ces recommandations pour nous assurer que les personnes comprennent ce calendrier et comprennent pourquoi il n'y a pas d'amendement aux statuts si c'est le cas. Cela prendra un peu de temps, mais nous l'enverrons la semaine prochaine à la communauté pour qu'elle puisse avoir accès à ce guide et nous assurer de la transparence des politiques.

ALEJANDRA REYNOSO : Merci beaucoup, parce que nous sommes très intéressés de savoir à qui est responsable de quoi, combien de temps cela prend et combien de temps nous devons attendre une réponse sur une telle requête.

SAMANTHA EISNER : C'est très intéressant comme question, merci. Nous mettrons bien sûr un échéancier à disposition dans notre guide.

ALEJANDRA REYNOSO : Merci parce que notre exemple est la révision du CSE que nous avons envoyée en novembre 2023. Nous sommes déjà en novembre 2024 et nous n'avons encore pas entendu de réponse sur cette requête sur l'amendement du temps de révision du CSE. C'est pour cela que nous avons dû reporter la révision du CSE en août. C'est pour cela que nous apportons cette question encore une fois sur la table, et pas seulement pour cet exemple précis, mais en général ce que nous pouvons attendre.

PATRICIO POBLETE : Merci beaucoup, parce que cela montre qu'il y a un manquement, qu'il y a une lacune que nous devons réparer. Cette initiative pour l'amendement des statuts constitutifs vient de certaines lacunes qui peuvent avoir différentes formes. C'est donc très important pour la structure. Nous savons qu'il y a beaucoup de paperasses, beaucoup de papiers lorsque l'on veut lancer ce processus de modification des

statuts constitutifs ; il faut remplir un formulaire de modification des statuts. Peut-être qu'il faudrait rendre ce processus plus visible.

PATRICIO POBLETE : Merci. Est-ce que quelqu'un veut rajouter quelque chose sur ce sujet ? Sinon très bien, donc nous allons passer à la prochaine question.

ALEJANDRA REYNOSO : Merci. J'ai hâte de voir ce guide.

La prochaine question que nous avons est liée au progrès des considérations du Conseil d'Administration sur les ccPDP3 sur le mécanisme de révision des IDN. Pour vous donner un peu plus de contexte, nous avons envoyé la politique, nous avons reçu des questions. Nous avons envoyé la réponse à ces questions le 27 septembre dernier et nous avons hâte de passer aux prochaines étapes sur ces questions. Est-ce que vous pensez qu'il serait bon d'avoir une réunion pour recevoir ces réponses pour être sûr de ne pas faire des allers-retours, de vous envoyer plus de questions, plus de réponses, etc. ? Peut-être qu'une réunion serait plus efficace. Et nous voulions également savoir où en est le ccPDP4 puisque nous l'avons envoyé en juin dernier.

PATRICIO POBLETE : Je vais vous répondre pour les deux.

Pour le ccPDP3, le mécanisme de révision, comme vous l'avez mentionné, lorsque nous avons reçu cette proposition, nous avons dû

organiser un caucus qui, à l'époque, était présidé par Katrina. Et nous avons encore beaucoup de choses à faire pour suivre les procédures, comme la période de commentaires publics, demander au GAC également de donner son opinion. Ça, c'est quelque chose qui a été fait. Et grâce au soutien de l'équipe juridique de l'ICANN, nous avons évalué cette proposition et nous avons découvert plusieurs enjeux, plusieurs questions qui demandaient des clarifications. Nous avons demandé à la ccNSO ces clarifications, et c'est pour cela que nous vous avons envoyé un questionnaire. Nous sommes très reconnaissants au conseil de la ccNSO d'avoir apporté plusieurs réponses à ce questionnaire de la part des membres du Conseil qui nous ont permis d'avoir plusieurs réponses à nos questions. Désormais, nous avons reçu ces réponses. Et il se trouve que Katrina est partie du Conseil. C'est donc Becky qui a pu prendre le relais sur ces questions, faire le suivi de ce caucus. C'est là où nous en sommes pour le moment. Je pense que nous allons demander encore une fois à l'équipe juridique d'évaluer les réponses que nous avons reçues. Et comme vous l'avez dit, c'est une très bonne chose d'avoir reçu ces réponses. Et plutôt que de s'envoyer des lettres ou des courriers entre nous, peut-être que nous pourrions nous rencontrer. Nous serions très heureux d'organiser une réunion avec la ccNSO, avec les experts de la ccNSO sur ce sujet pour pouvoir évaluer tous les points qui ont encore besoin de clarification et pour pouvoir avancer dans ce processus et atteindre un résultat convenable le plus vite possible.

Voilà pour le ccPDP3. Je ne sais pas si j'ai des collègues qui veulent ajouter quelque chose, peut-être Becky. Je sais que Becky allait être en retard, mais Becky, est-ce que vous avez quelque chose à ajouter ? Est-ce qu'on peut donner un micro à Becky, s'il vous plaît ?

BECKY BURR : Oui, je sais que tout le monde avait hâte d'entendre cela. Le personnel travaille sur cette analyse et promis, nous vous la rendrons le plus vite possible.

PATRICIO POBLETE : Merci beaucoup. Chris.

CHRIS DISSPAIN : Merci Patricio. Je comprends très bien que ce document et ces questions qui ont été soulevées par l'équipe juridique sont importantes, mais je me posais la question : où est-ce que vous considérez la différence entre les questions et les mises en œuvre ? Parce qu'il me semble que certaines questions qui ont été envoyées sont des questions de mise en œuvre et je ne sais pas dans quelles circonstances vous attendiez des réponses de la part de l'équipe de révision de la mise en œuvre. Je sais que si vous envoyez des documents à des avocats, ils vont l'évaluer en détail et vous poser plusieurs questions. Mais je me demandais sur quelle partie il fallait vraiment qu'on se concentre sur la question politique et non pas seulement sur la mise en œuvre.

PATRICIO POBLETE : Becky, est-ce que vous voulez répondre à cette question ?

-
- BECKY BURR : Chris, je viens seulement de commencer le travail sur cette question. Je ne suis pas sûre d'avoir la réponse, mais promis, je vous la donnerai le plus vite possible.
- PATRICIO POBLETE : D'ailleurs, Edmon demandait s'il y avait une équipe de révision de la mise en œuvre pour la proposition de politique de la ccNSO, et j'ai répondu qu'il n'y en avait pas une qui portait ce nom, mais il y a effectivement une équipe qui travaille là-dessus.
- ALEJANDRA REYNOSO : Oui, au sein de la ccNSO, nous avons créé des lignes directrices pour créer un groupe de travail conjoint sur la mise en œuvre pour nous assurer que nous évitons une ambiguïté entre la politique et la mise en œuvre pour nous assurer de mettre en œuvre les choses les plus importantes et pour combler ces lacunes. Nous avons cette équipe qui a été créée. Cela a été lancé après le ccPDP3. Elle est désormais en fonctionnement et nous avons hâte de pouvoir avoir nos deux prochaines politiques, au moins de vous les envoyer en tout cas. Et lorsque ces politiques seront approuvées, nous pourrons appliquer ces lignes directrices et charger cette équipe de faire le suivi de la mise en œuvre pour nous assurer qu'elle est la plus efficace possible.
- PATRICIO POBLETE : Y a-t-il un acronyme pour cela que nous pouvons rajouter à notre collection ?
-

ALEJANDRA REYNOSO : Oui, définitivement, je suis sûre. Dès que je le retrouve, je vous l'enverrai.

J'ai une autre question d'ailleurs. Je comprends bien ce que vous dites quand vous nous dites le plus tôt possible, mais parfois le plus tôt possible, c'est énormément de temps. Je ne veux mettre personne au pied du mur, mais y a-t-il un échéancier qui a été établi ? Avez-vous une idée du moment où allons recevoir les résultats de ce travail ?

PATRICIO POBLETE : Je pense que Becky va le faire le plus rapidement possible. Je ne sais pas si elle veut reprendre la parole.

ALEJANDRA REYNOSO : Très bien, parfait.

PATRICIO POBLETE : Nous allons parler du ccPDP4. C'est arrivé au Conseil d'Administration assez récemment. On a composé un caucus pour cela avec Chris à la présidence. Cela a été publié pour être envoyé à la consultation publique. On a demandé l'avis du GAC. Nous en sommes donc dans cette phase à ce jour. Nous avons une réunion organisationnelle pour ce caucus et ensuite, dès la fin de cette réunion de l'ICANN81, nous allons commencer à travailler là-dessus. Et comme on l'a dit tout à l'heure, cela va se faire aussitôt que possible.

Edmon Chung, puisque vous êtes l'expert sur les IDN, peut-être pouvez-vous rajouter quelque chose.

EDMON CHUNG : Merci Patricio. Je voulais juste souligner quelque chose. Le Conseil d'Administration veut que ce processus soit plus efficace. Cela fait partie du ccPDP4. Ce que nous avons fait avec les politiques de la GNSO, c'est d'établir une liaison vers ces groupes de travail et aussi d'apporter les questions du Conseil d'Administration vers ces groupes de travail et le faire à l'avance. Nous avons fait cela dans le cas de l'EPDP sur les IDN et du côté de la GSO et aussi pour ce qui est du ccPDP qui travaille sur les variantes IDN et les TLD. Nous comprenons très bien que la communauté veut un processus qui soit efficace et que les recommandations soient faites rapidement. Et c'est ce qui est important. Dans ce sens, c'est de mettre en œuvre des liaisons pour faire face à ces enjeux. Et comme Patricio l'a dit, il y a certains aspects post-PDP qui doivent se faire. Les efforts du Conseil d'Administration doivent se concentrer sur les enjeux les plus importants et une partie de ces recommandations sont incluses dans ce travail.

ALEJANDRA REYNOSO : Merci pour cela, Patricio. J'ai trouvé l'acronyme dont on parlait tout à l'heure. Vous voulez l'entendre ? C'est le processus de soutien à la mise en œuvre des politiques de la ccNSO, ccPIAG.

PATRICIO POBLETE Y a-t-il d'autres questions ou des commentaires sur cette thématique ?

ALEJANDRA REYNOSO : Je pense que nous avons tout couvert.

PATRICIO POBLETE : Je pense que nous avons couvert tous les thèmes sur notre ordre du jour. Mais puisqu'il nous reste quelques minutes, quelqu'un d'autre veut-il rajouter quelque chose ? Y a-t-il un commentaire, un message pour le Conseil d'Administration puisque nous sommes là ?

CHRIS DISSPAIN : Je voudrais juste saluer Danko et Edmon qui se retirent du Conseil d'Administration. Je voulais donc les remercier pour tout le travail et les efforts qu'ils ont faits. Merci.

PATRICIO POBLETE Y a-t-il quelque chose d'autre ? Tripti.

TRIPTI SINHA : Merci. Très bon dialogue entre nous et je vous remercie tous. Bonne soirée. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]